



Déclarations et Discours

N° 76/9



RELATIONS HARMONIEUSES ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE

Notes pour le discours du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, à Mexico, le 23 janvier 1976.

Monsieur le président,

Je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour la cordialité de votre accueil. Arrivés au Mexique depuis quelques heures à peine, ma femme et moi, nous sommes déjà charmés par l'hospitalité mexicaine. Le souvenir de votre visite au Canada en 1973 est toujours présent à notre esprit et il nous tardait, monsieur le président, de répondre à notre tour à votre invitation. Nous avons déjà eu, vous et moi, l'occasion de nous revoir depuis votre voyage à Ottawa et j'ai pu à plusieurs reprises admirer et même envier quelque peu le programme dont vous avez poursuivi énergiquement l'exécution ces deux dernières années. Vos voyages, vos réalisations législatives, vos initiatives sur la scène internationale, tout cela s'impose à l'attention de façon exemplaire. Je vous félicite de tout ce que vous avez accompli, monsieur le président.

Le Mexique et le Canada se situent dans le même continent mais leur histoire, tout comme leurs intérêts, ont trop longtemps suivi des cours parallèles: s'il est vrai qu'il n'y eut jamais entre nous de conflit, il n'y eut pas assez souvent non plus de coopération résolue. Heureusement, la situation s'améliore depuis quelques années. Sur le plan des intérêts réciproques, nous avons trouvé plus d'un terrain d'entente; quant aux grandes questions qui concernent la communauté internationale dans son ensemble, nous voulons en fin de compte atteindre les mêmes objectifs.

Il était peut-être normal que le Mexique et le Canada suivent chacun une voie distincte, s'ignorant presque complètement l'un l'autre. Bien entendu l'évolution de nos histoires offre peu de points communs. Durant les premiers siècles de son existence, le Canada n'a eu, pour ainsi dire, que des contacts avec la France et l'Angleterre; tandis que l'histoire de votre pays remontait déjà fort loin lorsqu'elle s'est trouvée liée à la tradition espagnole. En 1867, au moment où le Canada adoptait sa propre constitution, le Mexique arrivait au bout d'une brève période d'intervention étrangère. Le Canada, lui, n'est devenu pleinement autonome qu'en 1931.

Bien que les institutions de nos deux pays, leurs appareils gouvernementaux et leurs démarches sur la scène internationale reflètent